



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAL-D'OISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

Cergy-Pontoise, le

17 FEV. 2014

Service de l'agriculture, de la forêt
et de l'environnement

Pôle aménagement rural, Eau et
Espaces Naturels (PAREEN)

guichet unique de l'eau

Affaire suivie par : Mme Petitjean
☎ : 01.34.25.25.42.
télécopie : 01.34.25.26.88
✉ : nadine.petitjean@val-doise.gouv.fr

Monsieur le Directeur,

Vous avez adressé au guichet unique de l'eau un dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement, enregistré sous le N° 95-2014-0001, relatif à l'implantation de deux piézomètres de surveillance, implantés à l'extérieur de la plateforme aéroportuaire située à ROISSY-EN-FRANCE.

Dans le cadre l'instruction de ce dossier, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration. Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception de ce courrier.**

Copies du récépissé et du présent courrier sont également adressés à la mairie de Roissy-en-France, pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces deux documents seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'Etat dans le Val-d'Oise (www.val-doise.gouv.fr) durant une période d'au moins six mois.

Cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, conformément à l'article R. 514-3-1 du code de l'environnement, à compter de la date de sa publication ou de son affichage à la mairie par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers dans un délai d'un an. Toutefois, si la mise en service de l'installation n'est pas intervenue six mois après la publication ou l'affichage en mairie, le délai de recours continue à courir jusqu'à l'expiration d'une période de six mois après cette mise en service.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Chef du Service de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement
Animateur de la MISE


Alain CLEMENT

Monsieur le Directeur de la Société
AEROPORTS DE PARIS-CHARLES-de-GAULLE
Energie et logistique
BP 24101
95711 ROISSY-EN-FRANCE